

\* Le fonds ne bénéficie pas du label ISR gouvernemental

Actif net du portefeuille : 0,00 M€  
Valeur liquidative de la part :

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion vise à offrir une performance supérieure à son indice obligataire de référence, nette de frais. Le fonds, est investi sur les marchés obligataires à 3-5 ans en euro en suivant une démarche ISR d'investissement socialement responsable. Il s'adresse à des investisseurs acceptant un faible niveau de risque sans exposition aux actions, selon la durée de conservation recommandée.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



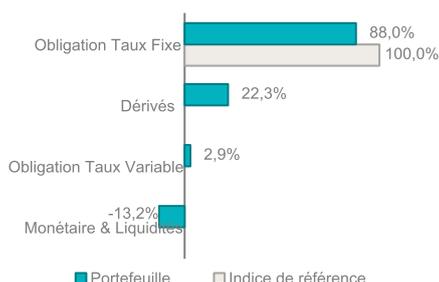
PERFORMANCES DU FONDS

Performances annuelles (en %)

	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	4,56	-12,11	-0,71	0,95	1,40
Indice de référence	5,39	-9,95	-1,19	1,30	1,79

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE\*



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC\*

Valeurs	Poids
DBR 0% 08/26	16,14%
DBR 6.50% 04/07/27	11,51%
BTPS 1.85% 07/25 5Y	10,42%
DBR 5.625% 04/01/28	9,24%
BTPS 4.4% 05/33 10Y	7,87%

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 02/01/1998

Durée de placement : > 3 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Risque le plus faible Risque le plus élevé

Forme juridique : FCPE

Classification AMF :  
Oblig. et autres TC libellés en euros

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR0010042820

Devise : Euro

Indice de référence :  
(Dividendes/coupons nets réinvestis)  
100% Bloomberg Euro-Aggregate: Treasury -- 3-5 Year

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation :

Coûts de transaction :

- Principaux risques :
- Risque de perte en capital
  - Risque de taux
  - Risque de crédit
  - Risque de durabilité
  - Risque de contrepartie

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

\* Les données affichées sont celles du fonds maître.



## Économie et Marchés

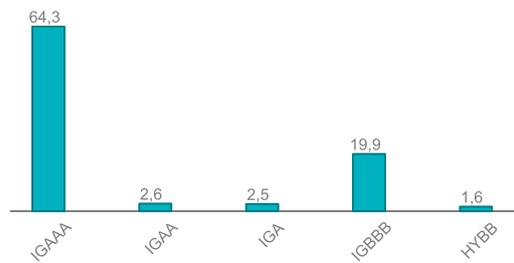
Le mois de janvier aura été marqué par les nombreuses publications d'indicateurs macroéconomiques attestant de la résilience du cycle économique mondial. Le processus de désinflation devrait être que très progressif. Après leur rallye baissier en décembre, les taux sont ainsi repartis à la hausse outre-Atlantique. Constat globalement similaire en Europe où le léger sursaut des taux souverains tient davantage aux attentes des investisseurs qu'aux risques de rebond des pressions inflationnistes. En revanche, le rebond économique de la zone peine toujours à se matérialiser. Les marchés d'actions se seront davantage concentrés sur la saison de résultats qui se passe jusqu'ici sans acroc majeur, permettant aux indices européens et américains de franchir de nouveaux records absolus à la hausse et de finir le mois dans le vert. Aux Etats-Unis, la thématique de l'intelligence artificielle reste maitresse en ce début d'année. Notons l'apparition en toute fin de mois du spectre de stress bancaire sur les banques régionales américaines en raison de leur exposition au segment de l'immobilier commercial. Un point à surveiller de près ces prochaines semaines. Du côté de la Chine, Pékin a certes adopté plusieurs mesures visant à revigorer l'appétit pour les actifs chinois et endiguer le déficit de confiance dans la croissance du pays, mais l'optimisme de prime abord est vite retombé face aux problèmes en lien avec son secteur immobilier (faillite d'Evergrande). Le Hang Seng cède ainsi -8% sur le mois.

## SENSIBILITÉ\*

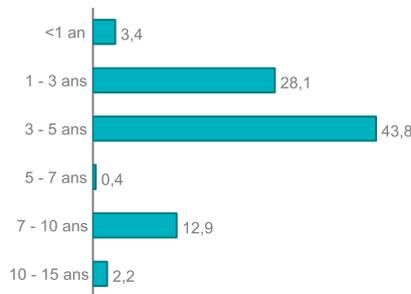
	Date du rapport	Mois précédent	29/12/2023
Portefeuille	3,68	3,23	3,23
Indice de référence	3,75	3,78	3,78

## ANALYSE DU FONDS MAITRE - TAUX

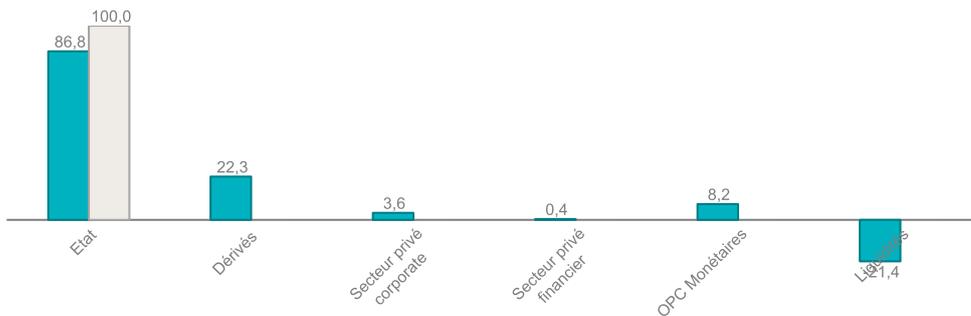
### Répartition par notation long terme (en % d'actif)\*



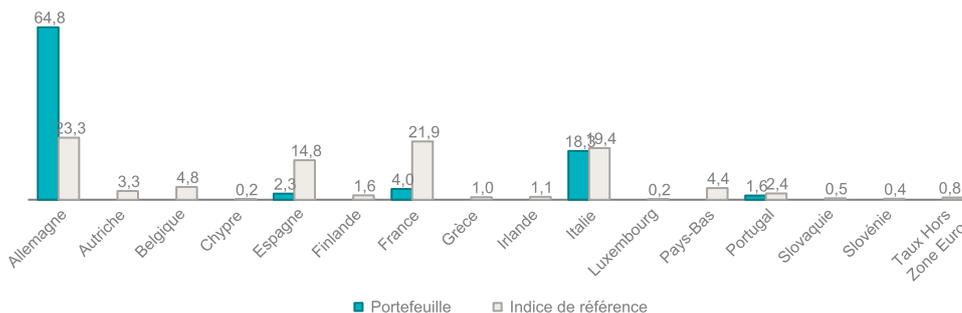
### Répartition par tranche de maturité (en % d'actif)\*



### Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)\*



### Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)\*



\* Les données affichées sont celles du fonds maître.



## ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE \*

\* Les données affichées sont celles du fonds maître.

### Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	18,26	20,36
Taux de couverture (en % de l'actif)	94,99%	97,28%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.



#### Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com). En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.